



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DESJARDINS

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse d'économie solidaire Desjardins tenue **le jeudi 31 mars 2022** à 18h en virtuelle, sous la présidence de Garry Lavoie.

PRÉSENCES

M. Garry Lavoie, président du conseil d'administration, et M. Marc Picard, directeur général, animent l'assemblée.

M. Gérald Larose préside l'assemblée.

Mme Mélanie Lanthier, adjointe à la direction générale, assure les fonctions de secrétaire d'assemblée en vue de la rédaction du procès-verbal.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)

En présence virtuelle, le président, M. Garry Lavoie souhaite la bienvenue à tous les participants virtuels et aux personnes qui l'assistent dans ce déroulement de l'assemblée générale annuelle.

Il demande à Mélanie Lanthier, adjointe à la direction générale et secrétaire d'assemblée, de faire la lecture des règles de fonctionnement de notre assemblée virtuelle comme les votes en direct, l'explication de la définition des membres de plein droit et l'écran de l'AGA virtuelle.

Scrutateurs

Le président recommande à l'assemblée l'élection des deux conseillères aux communications de la Caisse d'économie solidaire, Mesdames Marie-Reine Roy et Stéphanie Birbe.

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse d'économie solidaire Desjardins tenue le 31 mars 2022

Président (initiales) _____

Secrétaire (initiales) _____

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu de nommer Mme Marie-Reine Roy et Mme Stéphanie Birbe, scrutatrices pour cette assemblée virtuelle.

2. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président du conseil d'administration fait part de ses remerciements aux 14 autres membres du conseil d'administration ainsi que des deux jeunes administrateurs de la relève.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président du conseil d'administration, M. Garry Lavoie, fait la lecture de l'ordre du jour proposé.

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation des membres du conseil d'administration
3. Adoption de l'ordre du jour

Présentation des résultats et rapports

4. Rapport du président
5. Rapport d'activités
6. Présentation de l'utilisation de notre ristourne collective : Fonds d'aide au développement du milieu
7. Présentation du Fonds du Grand Mouvement
8. Présentation des résultats financiers de la Caisse au 31 décembre 2021
9. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Parole aux membres

10. Période de questions au conseil d'administration

Décisions impliquant un vote en direct pendant la diffusion de l'assemblée

11. Résolution pour le désinvestissement des combustibles fossiles
12. Résolution pour le consentement préalable des communautés autochtones

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse d'économie solidaire Desjardins tenue le 31 mars 2022

Président (initiales) _____

Secrétaire (initiales) _____

Présentation des propositions sur le partage des excédents

13. Présentation des scénarios en vue de la votation en différé* pour l'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)

Parole aux membres

14. Période de questions au conseil d'administration

Élection des membres du conseil d'administration

15. Rapport du comité de mise en candidature (Pierre Patry)

16. Élection par acclamation (4)

☒ Votation en différé

17. Votation en différé* - Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents (1 poste, 2 candidatures)

Ouverture de la période de votation en différé pour 4 jours

Annonce des résultats après la période de votation de 4 jours et levée de l'assemblée

18. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

*Sur une proposition de M. Pierre-Alain Cotnoir
dûment appuyée par Mme Jacqueline Lessard*

il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT ET RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le président, M. Garry Lavoie fait lecture de son rapport du président du conseil d'administration sous les différents thèmes de crises vécues ces derniers temps.

5. RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le président et le directeur général, M. Marc Picard, appuyé d'une présentation, font un résumé des principales activités de l'année qu'on retrouve dans le rapport d'activités, disponible en ligne sur le site internet de la Caisse au www.caissesolidaire.coop

Quelques difficultés techniques avec le son ont eu lieu pendant cette présentation.

6. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DE NOTRE RISTOURNE COLLECTIVE

Le président invite maintenant M. François-Xavier Michaux, administrateur qui siège au comité Coopération/FADM à faire rapport de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu.

M. Michaux explique ce qu'est le comité Coopération/FADM et qui en fait partie, c'est-à-dire :
Jeanne Robin, François-Xavier Michaux, Éric Lalancette.

Le comité a tenu 7 rencontres d'analyse pour le FADM : 1 286 305 \$ octroyés à 168 projets.

Il fait part de la distribution de la ristourne et comment elle contribue :

1. Soutien à l'action des membres (FADM continu) : près de 485K
Comprend :
Projets structurants – Maintenant jusqu'à 20K
Bourse Jeunes entreprises collectives, 3 K \$ par projets de démarrage acceptés par des partenaires locaux spécialisés dans l'accompagnement d'entreprises.
Entente de soutien en intercoopération avec d'autres caisses Desjardins
Soutien Campagne de sociofinancement
2. Soutien ciblé à l'action des membres (par thème et appel à projets) : Près de 45K en transition socio-écologique et près de 490K en aide de relance
3. Soutien par des partenariats structurants, l'action fédérative et la recherche collective : 275K partenariat et recherche

Autre participation :

- Collaboration avec la Fondation McConnell dans le cadre de l'aide de relance contribution supplémentaire de 165K en 2020 et 2021 – soutien à 16 organisations.

Le FADM soutient des projets avec un impact social ou environnemental qui contribuent à moyen et à long terme au développement durable et solidaire de nos communautés.

Critères :

- Finalité sociale

- Ancrage dans le milieu
- Processus démocratique et qualité de la gouvernance
- Priorité d'agir en complémentarité avec d'autres partenaires pour favoriser l'effet de levier et la pérennité
- Cohérence du budget

François-Xavier Michaux fait ensuite part des projets coup de cœur de l'année.

Martin-Pierre Nombré, le directeur du développement stratégique présente trois exemples d'autres engagements de la Caisse dans le milieu.

Les dons et commandites, le Fonds de soutien à l'action collective, le Fonds de transition.

7. Présentation du Fonds du Grand Mouvement

Martin-Pierre Nombré fait part des outils provenant de la Fédération comme le Fonds du grand Mouvement et le Fonds C.

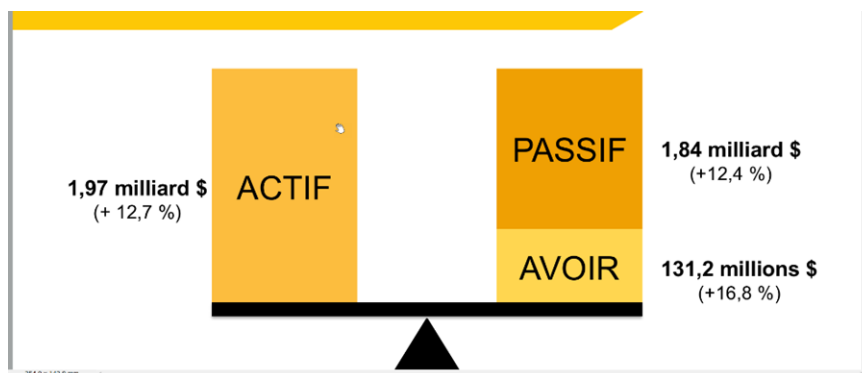
8. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS FINANCIERS DE LA CAISSE AU 31 DÉCEMBRE 2021

Le président invite Mme Nathalie Bergeron, directrice, soutien à la direction générale à présenter et expliquer les états financiers de notre coopérative. Il rappelle que Le rapport financier, tout comme le rapport annuel et le rapport d'activités, sont disponibles sur notre site Internet.

Vous serez à même de constater que la Caisse a de bons de résultats pour soutenir fortement les projets en économie sociale. Nos résultats en financement sont bons et plus forts encore sont ceux de l'épargne que vous nous confiez

Le volume d'affaires (qui est composé d'un côté de l'épargne des membres, des placements faits par la Caisse et de l'autre côté du financement des projets des membres) s'élève à 2 milliards 200 millions de dollars. Ils s'ajoutent au financement des projets des membres à hauteur de 1 milliard 310 millions de dollars. Pour un volume d'affaire de 3 milliards 500 millions en hausse de 11,1 %.

Au 31 décembre, l'actif, atteignait près d'1 milliard 970 millions de dollars.



Notre Caisse a célébré ses 50 ans en 2021.

ÉVOLUTION DÉCENNALE DES ÉLÉMENTS DU BILAN

	1981 (millions \$)	1991 (millions \$)	2001 (millions \$)	2011 (millions \$)	2021 (millions \$)
ACTIF	9,6	60,8	247,3	658,7	1 970,7
PASSIF	9,5	56,5	233,7	608,6	1 839,5
AVOIR	0,1	4,3	13,6	50,1	131,2

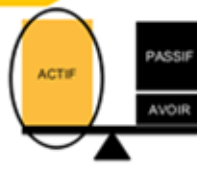
On peut dire que l'évolution décennale des éléments au bilan depuis 1981 montrent une croissance remarquable au cours des années. Cette évolution marque une étape de maturité et reflète la force collective qu'est devenue notre coopérative financière.

La Caisse affiche donc une performance enviable sur le plan financier et se classait au 31 décembre au 33e rang de l'ensemble des 215 caisses Desjardins selon l'actif.

C'est notamment cette performance financière qui confère à notre Caisse les moyens pour remplir la mission qu'elle s'est donnée d'accompagner l'économie sociale et solidaire.

Plus en détail, l'actif présenté précédemment est constitué de l'encaisse et des placements de la Caisse ainsi que des prêts aux membres.

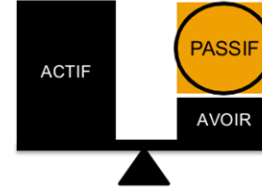
ACTIF (31 décembre 2021)	Millions \$	Variation
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	203,8	
Placement dans le fond de liquidité sous gestion et les dépôts à terme	422,2	
Prêts aux membres	1 255,4	
Provision pour pertes de crédit	(5,0)	
Placements dans la Fédération et autres actifs	94,3	
TOTAL DE L'ACTIF	2021	1 970,7
	2020	1 749,1
		+12,7 %



Ce sont les ressources dont dispose la Caisse et qui sont en augmentation de 12,7 % en comparaison de 2020.

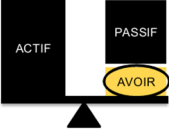
Le passif, composé des dépôts des membres, des emprunts et des autres passifs, a augmenté de 12,4 % pour se fixer à 1 milliard 839 millions de dollars.

PASSIF (31 décembre 2021)	Millions \$	Variation
Dépôts des membres	1 794,4	
Emprunts	22,3	
Autres passifs	22,7	
TOTAL DU PASSIF	2021	1 839,5
	2020	1 636,8
		+12,4 %



L'avoir, composé essentiellement du capital social, des excédents à répartir et des réserves totalise 131 millions de dollars, en hausse de 16,8%.

AVOIR (31 décembre 2021)	Millions \$	Variation
Capital social	1,1	
Excédents à répartir	10,0	
Cumul des autres éléments du résultat global	1,5	
Réserves	118,6	
TOTAL DE L'AVOIR	2021	131,2 +16,8 %
	2020	112,3



Nos excédents d'exploitation, en hausse de 7 %, se situent à 11 millions 400 mille dollars.

Excédents d'exploitation			
	Millions \$		Variation (millions \$)
2020 10,6 millions \$	31,4	Revenus net d'intérêts	+1,1
	5,7	Autres revenus	+0,4
2021 11,4 millions \$	1,7	Dotation à la provision pour pertes de crédit	-0,9
	24,0	Frais autres que d'intérêts	+1,7
Variation 7,0 %	11,4	EXCÉDENTS D'EXPLOITATION	+0,7

Quant aux excédents nets de l'exercice après ristourne aux membres, ils sont de 12 millions 100 mille dollars, soit une croissance de 11,9%.

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres			
	Millions \$		
2020 10,8 millions \$	11,4	Excédents d'exploitation	
	4,5	Revenus liés aux placements dans la Fédération	
	(1,1)	Pertes liées à la juste valeur des instruments financiers dérivés	
2021 12,1 millions \$	14,8	Excédents avant impôts et ristournes aux membres	
	2,3	Impôts sur les excédents	
	12,4	Excédents avant ristournes aux membres	
	0,4	Provision pour ristournes aux membres	
Variation 11,9 %	(0,1)	Recouvrement d'impôts relatifs aux ristournes aux membres	
	12,1	EXCÉDENTS NETS DE L'EXERCICE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES	

Nos résultats témoignent de la confiance que vous accordez à notre coopérative de services financiers pour contribuer à une société plus juste, plus verte et plus solidaire. Ils reflètent également une gestion saine des affaires de la Caisse.

9. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Le président, M. Garry Lavoie, rappelle qu'à la suite de la dissolution du conseil de surveillance en 2018, certaines responsabilités relèvent désormais du conseil d'administration. C'est le cas pour la reddition déontologique.

Voici donc le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

Les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 1 million 185 mille \$.

Je rappelle que les personnes intéressées désignent notamment à l'égard de la Caisse:

- les administrateurs et le directeur général de la Caisse ainsi que les personnes qui leur sont liées
- Les administrateurs de la Fédération ainsi que les personnes qui leur sont liées.

La Caisse n'a constaté aucune dérogation à la règle déontologique relative à l'octroi de contrats, de fourniture de biens et de services à une personne intéressée à l'égard de la Caisse, à un employé ou une personne qui lui est liée.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les différents intervenants répondent aux questions posées comme :
Communautés autochtones, développement d'autres secteurs durables et remercie les bons mots et commentaires positifs sur la Caisse qui sont envoyés.

DÉCISIONS IMPLIQUANT UN VOTE EN DIRECT PENDANT LA DIFFUSION DE L'ASSEMBLÉE

11. RÉOLUTION POUR LE DÉSINVESTISSEMENT DES COMBUSTIBLES FOSSILES

Le réchauffement climatique nous préoccupe ainsi que nos membres. En 2018, nous avons fait connaître ces préoccupations au Mouvement en lui demandant

un retrait de ses financements dans les combustibles fossiles. Cinq ans plus tard, plusieurs membres réitèrent cette demande et souhaitent une accélération du désinvestissement à travers une requête de Greenpeace. En cohérence avec notre précédente démarche, voici notre ce que nous vous proposons :

- Attendu la récente campagne de Greenpeace incitant les membres du Mouvement Desjardins à demander à leur caisse de présenter une résolution ou de supporter toute résolution demandant au Mouvement Desjardins d'adopter une politique de désinvestissement total des combustibles fossiles;
- Attendu les demandes reçues de membres de la Caisse en faveur d'un désinvestissement total des combustibles fossiles;
- Attendu l'urgence climatique;

Sur une proposition dûment faite par M. Jonathan Boudreau et appuyée par M. André Fortin, il est unanimement résolu ceci :

- Il est résolu que la Caisse d'économie solidaire poursuive un dialogue avec le Mouvement Desjardins pour faire connaître les préoccupations de ses membres à l'égard de l'urgence climatique et l'inviter à adopter une politique de désinvestissement total des combustibles fossiles assortie d'un calendrier de mise en œuvre.

12. RÉSOLUTION POUR LE CONSENTEMENT PRÉALABLE DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Voici la seconde résolution pour le consentement préalable des communautés autochtones.

La Caisse est un outil dont la finalité est de contribuer à une société plus juste et plus équitable. Elle appuie les mouvements sociaux de défense des droits, dont celui des peuples autochtones. Dans cette perspective, les projets envisagés sur le territoire des peuples autochtones devraient obtenir l'approbation de ces peuples. En accord avec des membres qui nous ont demandé un appui, nous vous proposons ce qui suit :

- Attendu l'histoire et les conditions de vie des peuples autochtones au Québec et dans le reste du Canada;
- Attendu les principes reconnus par la Déclaration des Nations-Unies sur les droits des peuples autochtones;

▪ Attendu les demandes reçues de membres pour que la Caisse présente une résolution ou supporte toute résolution demandant au Mouvement Desjardins d'adopter une politique garantissant le consentement libre, préalable et éclairé des communautés autochtones et de ne pas financer tout projet refusé par les communautés autochtones concernées;

Sur une proposition dûment faite par Élyse Robert-Champagne et appuyée par Mme Audrey Simon, il est unanimement résolu d'adopter ceci :

▪ Il est résolu que la Caisse d'économie solidaire Desjardins, en s'appuyant notamment sur les principes reconnus par la Déclaration des Nations-Unies sur les droits des peuples autochtones:

1. Identifie les procédures opérationnelles par lesquelles la réalité autochtone pourrait être prise en compte dans le cadre de ses activités de financement;
2. Entame un dialogue avec le Mouvement Desjardins pour faire connaître les préoccupations des membres de la Caisse à l'égard des peuples autochtones et l'invite à adopter une politique garantissant le consentement libre, préalable et éclairé de celles directement concernées par les projets pour lesquels un financement est envisagé.

13. PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION EN DIFFÉRÉ POUR L'ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

Il est important de préciser que les scénarios qui sont recommandés par votre conseil d'administration sont ceux que nous estimons les plus avantageux pour l'ensemble de nos membres et sont totalement conformes aux encadrements applicables.

Nathalie Bergeron, directrice soutien à la direction générale, présente la proposition sur le partage des excédents qui fera l'objet d'un vote en différé.

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS	
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	12 143 k\$
Autres éléments du résultat global de l'exercice	6 317 k\$
Virements réglementaires aux réserves	(9 753) k\$
Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice :	
En provenance de la réserve du FADM	947 k\$
En provenance de la RRE pour le versement de la ristourne aux membres*	305 k\$
	1 252 k\$
Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales	0 k\$
Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	0 k\$
Solde de l'état de la variation de l'avoir AU 31 DÉCEMBRE 2021	9 959 k\$
<small>SUITE À LA PAGE SUIVANTE</small>	

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS SUITE	
Solde de l'état de la variation de l'avoir AU 31 DÉCEMBRE 2021	9 959 k\$
Alimentation du FADM	(2 283) k\$
Utilisation de la RRE pour l'alimentation du FADM	2 283 k\$
	0 k\$
Alimentation de la RRE	(4 416) k\$
Alimentation de la réserve générale	(5 543) k\$
Solde à répartir	0 \$

Excédents nets de l'exercice après ristourne aux membres 12 millions 143 mille \$.

- De ce montant, nous soustrayons le virement réglementaire à la réserve plus value.
- Les sommes nettes en provenance de la réserve du FADM.
- Les versements obligatoires à la réserve pour ristourne éventuelle et à la réserve générale pour un solde à répartir à 0.

Je vous informe que Mme Céline Chicoine propose la recommandation de partage des excédents et qu'elle est appuyée par M. Charles Larochelle.

Cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels, sera soumise au vote après les présentations et discussions.

Vote en différé.

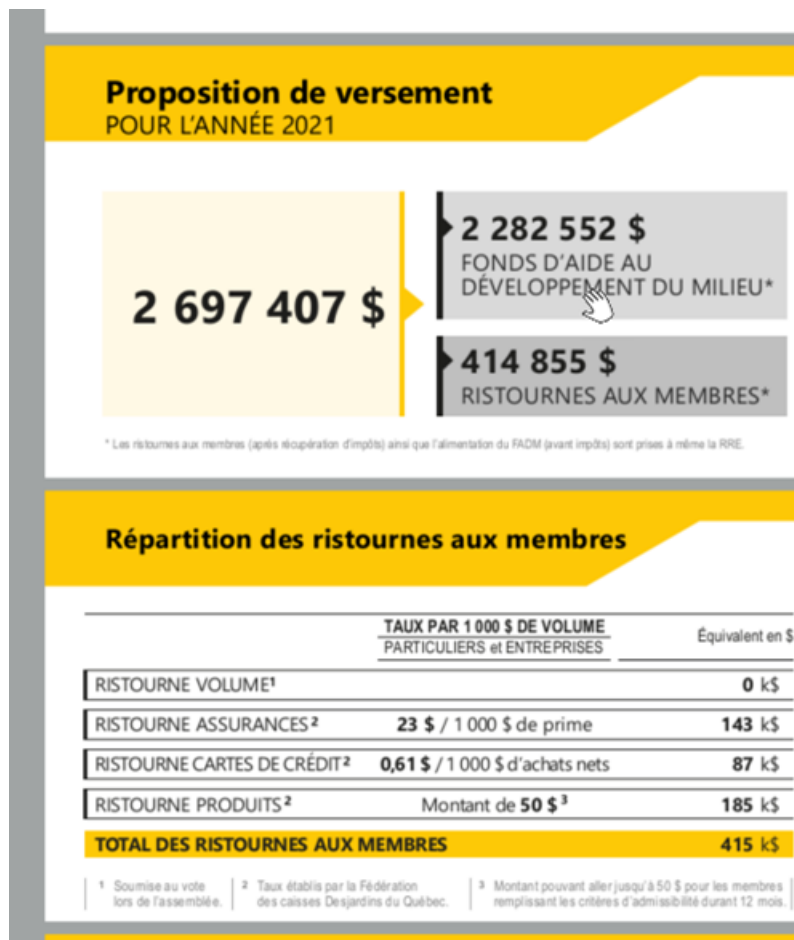
ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT D'UNE SOMME AU FADM ET DES TAUX DE RISTOURNES (vote en différé)

Nous voilà maintenant rendus à vous présenter la recommandation du conseil d'administration pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes.

Nathalie Bergeron fait la présentation.

Nous vous proposons donc d'alimenter la réserve du Fonds d'aide au développement du milieu pour un montant de 2 millions 282 mille 552 \$.

Depuis 2020, une ristourne produits est remise aux membres. Cette année, c'est un montant de 414 855 \$ qui sera versé et il sera réparti comme suit : (voir tableau).



Une ristourne volume – volet des produits hors caisse composée de la ristourne assurances qui est de 23 \$ / 1000 \$ de prime, un ajout cette année, les entreprises

Président (initiales) _____

Secrétaire (initiales) _____

détenant des produits d'assurance de dommage auront aussi accès à la ristourne assurances. Autre nouveauté, la ristourne cartes de crédit, les membres détenteurs particuliers et entreprises recevront une ristourne correspondant à 0,61 \$ / 1000 \$ d'achats nets. Finalement la ristourne produits d'un montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres qui détiennent au moins un produit admissible dans chacune des 4 familles de produits suivants : comptes – placements et investissements – prêts, marges et cartes de crédit- assurances.

Il est important de préciser que le montant et les taux de la ristourne volume – volet des produits hors caisse et la ristourne produits sont établis par la Fédération et que seul le versement à la réserve au FADM sera assujéti au vote.

Je vous informe que Mme Sandra Turgeon propose la recommandation de versements et qu'elle est appuyée par M. Gérald Larose.

Cette proposition concernant le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et le versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu sera soumise au vote en différé.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président, M. Garry Lavoie, demande aux gens de formuler leurs questions. La Caisse reçoit des félicitations pour les rapports de l'année 2021. Plusieurs membres font part des soucis techniques lors de la présentation. Le président s'en excuse et souhaite vivement que l'an prochain, l'assemblée générale annuelle de la Caisse soit en présentiel.

15. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

M. Pierre Patry, 1^{er} vice-président et président du comité de mise en candidature, fait la présentation. Il présente le rapport en vue de l'élection des membres du conseil d'administration. Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 17 janvier au 11 février inclusivement de la façon suivante :

- affichage dans tous nos établissements
- diffusion sur nos canaux virtuels et bulletin d'information

Pour l'assemblée générale de cette année, 5 postes sont à combler et le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif, idéalement nous rechercherions :

4 femmes, 1 homme.

2 personnes entre 18-34 ans, 2 personnes entre 35-49 ans, 1 personne entre 50-64 ans

2 personnes issues des communautés culturelles

On recherche des personnes qui œuvrent dans les secteurs suivants :

Culture, économie sociale, investissement responsable, milieux syndicaux, éducation et développement international.

En provenance des groupes suivants :

Groupe 3 : Autres regroupements syndicaux

Groupe 5 : Les coopératives et leurs organismes associés

Groupe 6 : Les associations à but non lucratif et leurs organismes associés

Groupe 7 : Les entreprises culturelles et leurs organismes associés

Groupe 8 : Groupe universel, membres adhérents à la mission de la Caisse

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu 6 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

16. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élections

*Sur une proposition de M. Daniel Richer
dûment appuyée par M. Laurier Caron*

il est résolu que Pierre Patry et Mme Mélanie Lanthier agissent respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu 6 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

Voici maintenant toutes les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année.

Pour le groupe 3 : Autres regroupements syndicaux

Denis Roy, trésorier à l'Union des producteurs agricoles

Pour le groupe 5 : Les coopératives et leurs organismes associés

Sokchiveneath Taing Chhoan, directeur principal du développement socioéconomique de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec

Pour le groupe 6 : Les associations à but non lucratif et leurs organismes associés

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse d'économie solidaire Desjardins tenue le 31 mars 2022

Président (initiales) _____

Secrétaire (initiales) _____

Garry Lavoie, consultant et promoteur de la coopération et de l'inter coopération depuis plus de 35 ans

Pour le groupe 7 : Les entreprises culturelles et leurs organismes associés
Josée Montpetit, travailleuse autonome, chef de la trésorerie du Cirque du Soleil jusqu'en juin 2016.

Deux candidatures :

Pour le groupe 8 : membre adhérent à la mission de la Caisse
Élizabeth Duboc, Étudiante à la maîtrise en responsabilité sociale et environnementale de l'UQAM

Jean-Pascal Dumont, Conseiller en accompagnement stratégique – Finance durable au ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques

ÉLECTION PAR ACCLAMATION

Comme pour les groupes 3, 5, 6 et 7, les candidatures reçues sont égales au nombre de postes à combler, je déclare élus :

Pour le groupe 3 : Denis Roy

Pour le groupe 5 : Sokchiveneath Taing Chhoan

Pour le groupe 6 : Garry Lavoie

Pour le groupe 7: Josée Montpetit

Félicitations aux élu.e.s!

En complément à cette élection par acclamation, pour le groupe 8 : poste universel, membre adhérent à la mission de la Caisse, nous avons deux candidatures qui feront l'objet d'un vote en différé.

Avant de procéder à l'élection de l'une des personnes candidates, nous avons demandé à chacune d'elle de préparer une courte présentation orale, d'un maximum de 2 minutes.

Élizabeth Duboc fait sa présentation de 2 minutes.

Jean-Pascal Dumont fait sa présentation de 2 minutes.

17. VOTATION EN DIFFÉRÉ

Vous serez appelés à voter sur les éléments suivants, soit :

- la répartition des excédents annuels (ristourne)
- le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne
- L'élection d'un membre du conseil d'administration membre adhérent à la mission.

18. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

Au 5 avril 2022, voici les résultats des votes en différé.

- 93,44 % ont voté POUR le partage des excédents.
- 88,09 % ont voté POUR la Ristourne, FADM.

Est élue **Mme Elizabeth Duboc** au groupe Membre adhérent à la mission de la Caisse, groupe universel.

19. CLÔTURE DE L'AGA

Juste avant la clôture de L'AGA, Mme Valérie Plante, mairesse de Montréal, prend la parole.

Sur une proposition de M. Denis Roy, il est résolu de lever la séance.

Président

Secrétaire